

SOINS DE SANTÉ

Les étudiants canadiens requérant des soins de santé, soit dans une clinique médicale, soit dans un hôpital, n'ont qu'à présenter la carte d'assurance-maladie de leur province d'origine pour avoir accès à des soins, et ce tout à fait gratuitement.

Les étudiants internationaux doivent payer (comptant, carte de débit ou carte de crédit) pour avoir droit à des soins de santé au Canada. Il est recommandé de vous prémunir d'une assurance-santé avant votre départ, pour la durée de votre séjour. Sachez cependant que vous devrez tout de même assumer les frais de santé. Vos assurances serviront à rembourser ces frais de santé ultérieurement. À titre estimatif, une visite chez le médecin coûte environ 100 \$ CAN, tandis qu'une simple consultation à l'urgence de l'hôpital coûte entre 750 et 1 000 \$ CAN. Il sera important de demander une copie de votre dossier médical, à des fins de remboursement par votre assureur.

ALIMENTATION ET ALLERGIES

La cafétéria du Domaine Forget offre un menu varié. Nos menus santé sont chaque jour composés de trois repas complets, comportant des portions équilibrées de fruits, légumes, poissons, un bar à salade, viande ou dessert.

Menu végétarien

Les étudiants qui en font la demande lors de leur inscription peuvent avoir accès à un menu végétarien pour la durée de leur séjour. Le Domaine Forget n'offre pas de menu végétalien. Les allergies alimentaires mineures diverses sont traitées individuellement par l'équipe de la cafétéria.

AVIS IMPORTANT - ALLERGIES ALIMENTAIRES MORTELLES

La cafétéria du Domaine Forget ne peut malheureusement protéger à 100 % les personnes souffrant d'allergies alimentaires mortelles. L'étudiant adulte (18 ans et plus) souffrant de telles allergies devra fournir et prendre en charge la préparation de sa nourriture. Des ustensiles et casseroles seront mis à sa disposition le cas échéant.

L'étudiant mineur (moins de 18 ans) souffrant d'une allergie alimentaire mortelle devra être accompagné d'un parent ou d'un tuteur qui prendra en charge toute son alimentation. Le parent ou tuteur devra loger à l'extérieur du site du Domaine Forget.